

Activité 1 : Analyser la faisabilité et l'opportunité d'un projet de médiation canine

Compétences associées et évaluées	Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
<p>Compétence 1.1 Identifier la demande, le besoin ou l'opportunité d'un projet de médiation canine dans une démarche participative avec les acteurs concernés</p>	<p>Dans son dossier le candidat a élaboré un diagnostic dans lequel il a retranscrit les éléments issus des entretiens menés auprès du commanditaire et/ou des enquêtes faites auprès des différents acteurs concernés (direction ou cadre, professionnels, bénéficiaires, familles, financeurs...).</p>	<p>Epreuve écrite : rédaction d'un dossier de pratique professionnelle</p> <p>Epreuve orale : soutenance du dossier de pratique professionnelle devant les deux membres du jury</p>
<p>Compétence 1.2 Articuler la médiation canine dans les projets institutionnel, d'établissement, de service, et de la personne accompagnée</p>	<p>Le candidat a intégré dans son diagnostic des éléments issus du projet institutionnel (projet d'établissement ou de service) et les orientations prises dans les projets individuels d'accompagnement des bénéficiaires. Il a décrit l'articulation de la médiation canine avec ces éléments. La vérification de l'adhésion de toutes les parties décisionnaires a été réalisée.</p>	
<p>Compétence 1.3 Intégrer les caractéristiques d'un dispositif à visée éducative, sociale, thérapeutique et de soins</p>	<p>Le candidat a démontré la pertinence des objectifs du projet de médiation canine envisagé pour le public visé en s'appuyant sur l'expertise de son domaine d'activité.</p>	
<p>Compétence 1.4 Formuler des scénarii de réponse aux besoins en prenant en compte les spécificités du contexte et du public</p>	<p>Le candidat a formulé des scénarii cohérents répondant aux objectifs et appropriés en terme d'organisation.</p>	
<p>Compétence 1.5 Formaliser une analyse de faisabilité incluant les contraintes, les freins et les leviers en préalable à la mise en œuvre du projet</p>	<p>Le candidat a listé les ressources mobilisables pour la mise en œuvre du projet (les moyens humains, moyens matériels, animaux disponibles qui possèdent les qualités requise pour la médiation canine). Il a identifié les risques et a proposé des actions concrètes pour y remédier (ex : repérer les difficultés éventuelles qui peuvent compliquer la participation du chien et/ou la mobilisation des bénéficiaires et/ou d'adhésion de l'équipe...).</p>	

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

Pratiquer la médiation canine dans le cadre de dispositifs à visées pédagogiques, éducatives, thérapeutiques et sociales

Activité 2 : Construire un programme de médiation canine

Compétences associées et évaluées	Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
<p>Compétence 2.1 Décliner le projet en programme d'ateliers de médiation canine</p>	<p>Le candidat a construit un plan d'actions progressives, séquencées et repérables. Ce plan a été également utilisé dans l'évaluation finale des effets ou du projet en lui-même.</p>	<p>Epreuve écrite : rédaction d'un dossier de pratique professionnelle</p> <p>Epreuve orale : soutenance du dossier de pratique professionnelle devant les deux membres du jury</p>
<p>Compétence 2.2 Interpréter les cadres réglementaires spécifiques applicables</p>	<p>Le candidat a identifié les différentes réglementations applicables à un programme de médiation canine. Il a décrit la législation en vigueur, les aspects assuranciers, sanitaires et sécuritaires.</p>	
<p>Compétence 2.3 Impliquer les partenaires et acteurs concernés</p>	<p>Le candidat a listé les différents partenaires et acteurs pouvant être intégrés dans les interventions. Il a facilité leur implication dans la mise en œuvre de son programme en mettant à disposition de l'information, des lectures et des articles sur le sujet ainsi que par une réflexion commune. Il a décrit les actions d'information menées auprès des bénéficiaires et de leurs proches. Il a argumenté l'importance de travailler en équipe et en réseau.</p>	
<p>Compétence 2.4 Elaborer un budget prévisionnel en mobilisant toutes les ressources possibles</p>	<p>Le candidat a présenté un budget prévisionnel réaliste et les potentiels financeurs sont listés.</p>	
<p>Compétence 2.5 Elaborer un dispositif d'évaluation dans une approche d'amélioration continue</p>	<p>Le candidat a réalisé un bilan de ses activités (évaluation centrée sur les bénéficiaires de l'action, les interactions sociales du groupe bénéficiant de l'action, la qualité de vie et le climat dans l'établissement et/ou les répercussions vis-à-vis de l'équipe et des personnes extérieures). Il a décrit le dispositif d'évaluation conçu pour l'ensemble du programme : démarches, fréquences des évaluations et outils permettant de mesurer l'atteinte des objectifs du programme.</p>	

Activité 3 : Conduire un atelier de médiation canine

Compétences associées et évaluées	Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
<p>Compétence 3.1 Définir des objectifs réalisables dans le respect de la personne et de son projet individuel d'accompagnement</p>	<p>Le candidat a identifié les objectifs mentionnés dans le projet individuel de la personne accompagnée et/ou formulés par l'équipe pluridisciplinaire. Il a défini des objectifs opérationnels pouvant être mis en place dans le cadre de l'atelier de médiation canine.</p>	<p>Epreuve écrite : rédaction d'un dossier de pratique professionnelle</p> <p>Epreuve orale : soutenance du dossier de pratique professionnelle devant les deux membres du jury</p> <p>Mise en situation simulée</p>
<p>Compétence 3.2 Permettre la rencontre entre l'humain et l'animal</p>	<p>Le candidat a observé les interactions entre l'humain et l'animal. Il a permis et a renforcé la mise en relation en fonction du public en présence et de l'objectif individuel. Il a formulé son intention de manière claire et bienveillante.</p>	
<p>Compétence 3.3 Conduire un atelier en décodant et tenant compte des comportements, des signaux de communication canine et humaine</p>	<p>Le candidat a pris en compte les signaux émis par l'animal. Il a ajusté sa communication verbale et non verbale en fonction des réactions du bénéficiaire et de l'animal. Il a formalisé la progression pédagogique dans le respect de l'animal et de ses capacités cognitives.</p>	
<p>Compétence 3.4 Assurer le bien-être du chien sur la durée et dans un cadre éthique</p>	<p>Le candidat a adapté son atelier en prenant en compte l'état émotionnel et physiologique de l'animal. Il a décrit les différents besoins fondamentaux du chien (besoins individuels, besoins sociaux, besoins biologiques) et actions à mettre en place dans le cadre d'activités de médiation canine (ex : solliciter un professionnel du comportement et de la communication du chien...).</p>	
<p>Compétence 3.5 Appliquer des règles d'hygiène et d'asepsie</p>	<p>Le candidat a listé les mesures d'hygiène et d'asepsie nécessaires à l'exercice de la pratique de médiation canine.</p>	
<p>Compétence 3.6 Evaluer l'atelier réalisé au regard des objectifs formulés initialement</p>	<p>Le candidat a évalué la séance à l'aide d'outils d'évaluation (grille d'observation...). Il a ajusté la progression de son programme en fonction des évaluations de chaque séance. Il a rédigé un compte-rendu qui décrit les progressions, les points de vigilance et a proposé des ajustements en fonction des objectifs fixés. Il a argumenté ses choix. Il a listé les outils de suivi.</p>	